



Introduction : Littéracies en Océanie. Vers une ethno-didactique ? (pp. 9-16)

Véronique Fillol

► To cite this version:

Véronique Fillol. Introduction : Littéracies en Océanie. Vers une ethno-didactique ? (pp. 9-16). Colombel C., Fillol V. et Geneix-Rabault S. (dir.), Littéracies en Océanie, L'Harmattan, Collection Portes océanes, 2017, 978-2-343-10857-5. hal-04074320

HAL Id: hal-04074320

<https://hal.science/hal-04074320>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction : Littéracies en Océanie. Vers une ethno-didactique ?

Véronique Fillol

CNEP, Université de la Nouvelle-Calédonie

Littéracies en Océanie : enjeux et pratiques s'inscrit dans la lignée de travaux et publications¹ de chercheurs travaillant sur les sociétés océaniques. Les chercheurs de champs disciplinaires divers sont invités tous les ans ou deux ans à travailler ensemble autour d'un objet, d'un terrain commun ou de problématiques, questions de recherches ou notions communes.

Le défi de cette publication a été de travailler à partir et autour de la notion de littéracie avec plusieurs objectifs :

- (i) contribuer à diffuser et discuter cette notion,
- (ii) élargir le champ conceptuel à partir de « terrains océaniques » (Fillol et Le Meur, 2014),
- (iii) renverser quelques préjugés et réhabiliter quelques usages culturels littéraciques mal connus,
- (iv) ouvrir de nouvelles perspectives de recherche sur la base de ces réflexions interdisciplinaires.

Cet ouvrage souhaite ainsi contribuer au repositionnement épistémologique du terme à partir d'une ouverture du concept de *littéracie* à la prise en compte des modalités de communication dites traditionnelles et technologiques, mais aussi à la nécessité d'une littéracie plus inclusive de la diversité linguistique et culturelle des sociétés océaniques (et de leurs systèmes éducatifs).

1. Voir en particulier Fillol & Vernaudeau, *Stéréotypes et représentations en Océanie*, 2005, Chatti, M. ; Clinchamps, N. ; Vigier, S. 2005, *Pouvoirs et politiques en Océanie*.

Diffuser le terme littéracie... au pluriel

La notion de « littéracie » a fait l'objet de nombreuses publications ces quinze dernières années dans le monde de la recherche francophone : Barré-De Miniac, Brissaud et Rispaïl, 2004 ; Privat et Kara, 2006, Delcambre et Lahanier-Reuter, 2012 ; Molinié et Moore, 2012 ; Delcambre et Pollet, 2014 pour n'en citer que quelques-unes dans le domaine de la didactique ou des pratiques littéraciées dans des situations institutionnelles.

Un article récent (Hébert & Lépine, 2012) recense les définitions du mot « littéracie » parues dans les articles scientifiques publiés en francophonie sur la question entre 1985 et 2011 pour dégager quelles dimensions les auteurs retiennent et quelles valeurs ajoutées ils accordent à cette notion, enfin en quoi elle se distingue du *savoir lire-écrire de base*. Parmi les *valeurs ajoutées*, pour reprendre l'expression des auteurs, du terme « littéracie », je vois le fait qu'elle contribue à inverser le regard ethnocentré, sociocentré et dominant de « l'illettrisme » (Lahire).

La synthèse de Manon Hébert et Martin Lépine met en avant le fait que la littéracie est une notion aux objectifs multiples, souvent interdisciplinaires, permettant de toucher à la fois les sphères personnelles, professionnelles et socioculturelles liées à l'apprentissage de l'écrit. La littéracie est aussi définie comme un ensemble d'attitudes, de connaissances, d'habiletés et de compétences, en lien avec l'appropriation de la culture écrite. Je retiendrai deux autres valeurs ajoutées, d'une part l'aspect dynamique de la notion, qui est variable dans le temps et dans l'espace, d'autre part :

« La littératie retient l'attention des chercheurs parce qu'elle touche le développement intégral de la personne dans une visée émancipatrice que le savoir lire-écrire de base n'a pas toujours. » (Hébert & Lépine, 2012)

Le terme est aujourd'hui internationalement utilisé dans différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales. Isabelle Delcambre et Marie-Christine Pollet voient deux raisons à l'émergence du terme en français, qui tiendrait à la fois à la diffusion des travaux de Goody dans la communauté des didacticiens notamment et à l'emploi du terme dans les enquêtes PISA².

2. acronyme pour « *Program for International Student Assessment* » en anglais, et pour « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » en français) est un ensemble d'études menées par l'OCDE et visant à la mesure des performances des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. Leur publication est triennale. La première étude fut menée en 2000.

À partir de son origine anglo-saxonne, le terme (ou la notion) s'est donc développé-e dans différents contextes et Régions du monde et des cadres épistémologiques divers. À titre d'exemples, des chercheurs canadiens posent en Ontario la question de savoir « comment peut-on enseigner la littératie dans toutes les disciplines ? ou encore pourquoi et comment « favoriser la littéracie en contexte multilingue » ? (Cummins, 2011, 2014). En France, les chercheurs du Groupe EScol interrogent les liens entre littératie et inégalités scolaires (voir Bautier et Rayou, 2012).

Toutes les contributions de cet ouvrage ont laissé de côté le terme trop catégorisant, trop surplombant d'*illettrisme* pour celui de *littéracie* au pluriel : littéracies.

Ouvrir le champ conceptuel... et la réflexion interdisciplinaire pour de nouvelles perspectives de recherche

Trois textes en particulier (Rispaïl, Lavigne, Colombel-Teuira) – qui encadrent les autres contributions – à la croisée de questionnements ethnologiques et sociodidactiques ouvrent des pistes de réflexion nouvelles.

Les deux premiers textes, à savoir celui de Marielle Rispaïl et celui de Gérard Lavigne ont joué le rôle de textes « de référence » pour l'ensemble des auteurs, et donnent ainsi le « la » de la publication, à savoir la recherche, pour le terrain océanien, d'une nouvelle façon d'envisager le rapport aux langages et aux savoirs qui passent par le langage, entre autre dans leurs conséquences didactiques. Ces deux contributions redéfinissent la notion de « littéracie » pour l'ouvrir aux plurilinguismes et aux avancées de l'ethnologie. Ils nous interrogent sur les usages des langues et des savoirs exprimés en milieu océanien, à l'écrit et à l'oral, pour construire une culture commune et éventuellement des contenus nouveaux pour l'école.

À titre introductif, Marielle Rispaïl propose une réflexion sur la valeur et l'efficacité de « quelques idées-forces, partagées ou moins (re)connues, dans le domaine littéracique », à travers « quelques pistes de lecture du monde, et leurs conséquences dans l'enseignement ». Son propos met en évidence les processus qui ont conduit à l'émergence du concept et à sa validation par la communauté scientifique, puis à son appropriation par les praticiens dans le domaine de la didactique, en passant par une nécessaire phase de contextualisation/décontextualisation pour une recontextualisation.

L'ethnomathématicien Gérard Lavigne prolonge cette clarification du terme à travers la lecture de formes géométriques visibles dans les artefacts océaniens (poteries Lapita, sculptures, vannerie, tapa, etc.), en s'intéressant plus particulièrement à la forme du « losange », « symbole (visuel) et géométrie (mathématique) » majeur en Océanie. La recherche de Gérard Lavigne nous propose un exemple, avec les mathématiques, de ce que pourraient être des savoirs scientifiques basés sur les savoirs expérimentiels et culturels des sociétés concernées.

C'était aussi l'une des ambitions (et originalité) de cet ouvrage de favoriser la réflexion interdisciplinaire et de valoriser des domaines de recherche trop méconnus : l'ethnomathématiques (Lavigne) par exemple ou l'ethnomusicologie (Geneix-Rabault) qui sont des pratiques scientifiques interdisciplinaires à découvrir pour découvrir à travers elles des pratiques culturelles, artistiques, professionnelles peu connues ou peu valorisées.

Renverser quelques préjugés : *critiquer³, analyser, comprendre*

La contribution de Michel Latchoumanin *D'illettrisme à littéracie : un changement de terme pour un changement de perspectives* invite – à partir de l'analyse d'une situation excentrée par rapport à l'Océanie (celle de la Réunion) – les chercheurs mais aussi les politiques publiques et tous les acteurs sociaux à abandonner définitivement le terme d'illettrisme pour celui de *littéracie*.

Dans son article, *Ce que les colons devaient savoir : littéracie critique à partir d'un manuel d'histoire de 1922*, Eddy Banaré propose d'examiner sous l'angle littéracique le premier manuel d'histoire de la Nouvelle-Calédonie que Clovis Savoie publie en 1922. À travers une démarche de littéracie critique, l'auteur cherche à saisir la construction d'une communauté coloniale dont la Nouvelle-Calédonie contemporaine est héritière.

Virginie Soula propose d'analyser trois exemples littéraires distincts (anciens et contemporains) à partir desquels il est possible d'examiner que la démarche de certains écrivains forme des réponses littéraciques à un contexte historique et social spécifique, intimement lié à la construction de la société calédonienne.

La recherche en sciences humaines et sciences sociales ne peut véritablement s'enclencher qu'au prix d'un décalage, si faible soit-il, par rapport au sens commun, aux croyances non questionnées, aux lieux communs ou stéréotypes,

3. Référence à l'ouvrage : Haag, P. et Lemieux, C. (ss la dir. de), 2012, *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

aux catégories héritées ou socialement dominantes (Haag, P. Lemieux, C, 2012). Dans des situations dites postcoloniales, les pratiques littéraciques hégémoniques tendent à occulter des usages⁴⁴ et des conceptions littéraciques diverses.

Réhabiliter ou découvrir quelques usages culturels littéraciques mal/peu connus

Dans une démarche ethnographique et critique, Hamid Mokaddem souligne combien, en Nouvelle-Calédonie, les interactions entre pratiques oratoires et pratiques d'écritures sont à situer dans un contexte d'univers culturels et sociaux segmentés dont les répartitions territoriales en pays kanak/villages/zones urbaines et/ou semi-urbaines ont été constituées par l'histoire coloniale et postcoloniale des peuplements. À partir du concept de reformulation permanente, il analyse comment certains auteurs kanak produisent un espace littéraire et entretiennent avec la langue française des rapports singuliers et en quoi cette « *pratique interculturelle* » – *dénommée ainsi du fait qu'elle entrecroise et combine pratiques traditionnelles kanak avec pratiques modernes occidentales* – n'est ni orientée par la tradition, ni normée par les exigences de la modernité. »

Dans un autre contexte diglossique et à partir de données ethnographiques collectées à Uvea au sujet des littératures orales, Alice Fromonteil analyse le concept littéracique à l'aune de savoirs traditionnels wallisiens, de formes d'expression esthétiques orales et visuelles. L'analyse interroge les rapports oral/écrit/lecture à travers la transmission de genres littéraires oraux en langue wallisienne, et sur les savoirs lire et écrire relatifs aux signes scripturaux inscrits et/ou aux indices visibles dans l'environnement.

Dans le prolongement du programme de recherche Ecolpom visant à évaluer l'efficacité de l'introduction des langues « locales » à l'école en Polynésie française, intitulé « Enseignement renforcé du reo ma'ohi au cycle 3 comme prévention et lutte contre l'illettrisme » (Reo C3) », Marie Salaün revient sur un certain nombre de postulats et représentations ambivalents : la supériorité de l'écrit, les représentations stéréotypées sur les cultures polynésiennes, sur les « pratiques non scolaires de l'écrit » systématiquement interprétées par l'institution scolaire en termes « déficitaires », que l'école se devrait donc *a priori* de compenser.

4. Le dessin sur sable pratiqué au Vanuatu est-il du dessin ? ou bien une forme d'écriture totalement méconnue ? (Cabane, 2016). Le « 'orero », art oratoire en Polynésie française, ne remet-il pas en cause la dichotomie oral/écrit ?

C'est aussi à partir d'une recherche ethnographique, mais dans un autre territoire d'Océanie : l'archipel du Vanuatu, que Leslie Vandeputte-Tavo, analyse comment les usages littéraciques « ordinaires » (textos, conversations sur internet...) participent d'une légitimité progressive du bislama et des langues « vernaculaires » jusque-là dévalorisées. Ces pratiques littéraciques nouvelles remettent en question non seulement le statut des langues : langues océaniques opposées aux langues des anciens colonisateurs et langues d'enseignement que sont le français et l'anglais mais aussi la vision dichotomique classique « oral » vs « écrit ».

Anne Morel-Lab, dans le contexte des grands projets miniers en Nouvelle-Calédonie, observe comment des personnels administratifs déploient des compétences plurielles efficaces pour résoudre des situations de contacts de langues et de cultures. Cette contribution – comme d'autres dans cet ouvrage – fait une place aux savoirs d'expérience. L'observation de pratiques littéraciques, dans ce contexte sociolinguistique et cette situation donnés, remet en cause l'opposition écrits/oraux mais aussi l'opposition savoirs savants vs savoirs expérimentiels. Les littéracies plurilingues contribuent dès lors au développement des compétences des travailleurs et à la richesse peu valorisée de cette « parole d'œuvre ».

Encourager, inventer, innover... vive les littéracies plurielles !

La contribution de Stéphanie Geneix-Rabault : *Mu kwâ, ngoo kwâ ! Chantons, chantez les langues en-chantées ! Les apports du chant dans le développement de la littéracie plurilingue*, explore les apports du chant – et de la musique – dans le développement de compétences littéraciques plurielles, mais aussi en interroge la place dans les activités scolaires et/ou extrascolaires. Le chant présente au moins trois avantages : c'est un dénominateur commun que nous avons tous en partage. Il est accessible à chacun de nous tout en permettant de dépasser la « seule » compétence linguistique pour englober les composantes plus vastes de communication interculturelle. Favorisant des passerelles entre les différentes langues, il s'avère source de supports et d'activités pédagogiques aussi variés qu'intéressants, pour la mise en œuvre d'une littéracie plurilingue.

Annemarie Dinvaut propose des pistes d'intervention nouvelles pour la formation des enseignants en contexte multilingue. Sa contribution en sociodidactique des langues et ergologie repose sur une démarche formative associant plurilittéracie, créativité plastique et mise en mots des productions. Conduite auprès d'ensei-

gnant-e-s de langues et cultures kanak, elle vise à « *développer leurs compétences professionnelles, décrire leur activité d'enseignement* » et enfin, à co-crée « *de nouvelles ressources pour l'enseignement des langues kanak* ».

Marie-Pierre Guibal et Emma Rabbier expérimentent l'art social au service de la littéracie en milieu plurilingue. Cette contribution amène à réfléchir à la nécessité mais aussi la difficulté de travailler avec des élèves que l'école a longtemps dévalorisés. Elles expliquent la démarche de leur projet pédagogique *Consciences Pacifik* où la production collective d'un clip est devenu un outil d'*empowerment* et dans le même temps une pratique multimodale permettant de tisser des liens entre le collège et les littéracies hors scolaires.

Les compétences littéraciques... un outil d'*empowerment* communautaire

Claire Colombel-Teuira clôt l'ouvrage avec une contribution où elle tente de « *dresser un portrait d'une littéracie communautaire émergente en milieu urbain faisant place à une identité océanienne polynésienne dans une 'ville blanche de Mélanésie'* ». En choisissant comme objet d'études les conversations sur les réseaux sociaux, elle montre à la fois en quoi *facebook* est un lieu et un moyen de communication particulièrement intéressant, combinant des usages écrits auxquels sont souvent appliquées des conventions de l'oral, constituant ainsi une expression médiatisée et spontanée ; et en quoi et comment les **littéracies plurielles** sont un instrument de fabrication communautaire. Son étude relève aussi d'une démarche interdisciplinaire aboutie, dans la mesure où elle souligne notamment que le modèle théorique des littéracies communautaires *ad hoc* ne peut suffire pour produire des analyses fines. Nous aimerions faire nôtre la définition de la notion de littéracie qu'elle propose : « *la littéracie est alors décrite comme un continuum (répertoire) de compétences sociales et sociologiques permettant aux individus de produire des mises en discours (orales comme écrites) en langues dominante et/ou dominée.* »

Les recherches et réflexions rassemblées ici ont pour point de départ l'observation, l'analyse, l'expérience ou expérimentation de figures, symboles, pratiques littéraciques en Océanie francophone en particulier (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française) et elles soulignent par là même la nécessité de découvrir, décrire, comprendre ces pratiques, notamment plurilingues mais aussi multimodales dans leur contexte de production et réception.

Ces travaux nous invitent ainsi à repenser la littéracie vers une Ethnolittéracie (Duranti) mais aussi à orienter voire combiner la sociodidactique à une ethno-didactique⁵⁵ pour de nouvelles recherches de terrain dans cette zone (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis, Futuna, Vanuatu...) pour y recenser les pratiques littéraciques complexes et à partir de ces savoirs, construire ou penser la transposition didactique dans toutes les disciplines, imaginer des projets collaboratifs, des recherches-actions pour enfin changer l'école et participer (modestement) à la construction de sociétés océaniques (et autres...) solidaires.

Références bibliographiques

- BARRÉ-DE-MINAC (C.), BRISSAUD (C.) et RISPAIL (M.), *La littéracie. Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- BAUTIER (E.) et RAYOU (P.), « La littératie scolaire : exigences et malentendus. Les registres de travail des élèves », *Éducation & Didactique* 2/2013 (vol. 7), p. 29-46, 2013.
- CABANE (J.-P.), *La parole des sables. Dessins sur sable du Vanuatu*, Alliance française du Vanuatu, 2016.
- CUMMINS (J.), « L'éducation bilingue : qu'avons-nous appris de cinquante ans de recherche ? » NOCUS (I.), PAÑA (M.) et VERNAUDON (J.) (dir.), *Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre. L'école plurilingue en Outre-mer*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection « Des sociétés », 41-64, 2014.
- CUMMINS (J.), 2011, « De l'importance des données de la recherche empirique pour les politiques éducatives en faveur des apprenants en difficulté », *Division des Politiques linguistiques, Direction de l'Éducation et des langues, DGIV*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, www.coe.int/lang/fr.
- DELCAMBRE (I.) et LAHANIER-REUTER (D.) (éds.), « Littéracies universitaires : nouvelles perspectives », in *Pratiques* n° 153-154, 2012.
- DURANTI (A.), « L'oralité avec impertinence. Ambivalence par rapport à l'écrit chez les orateurs samoans et les musiciens de jazz américains », *L'Homme*, 1/2009, n° 189, p. 23-47.
- HAAG (P.) et LEMIEUX (C.) (sous la dir. de), *Faires des sciences sociales. Critiquer*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012.
- HÉBERT (M.) et LEPINE (M.), « Analyse et synthèse des principales définitions de littératie en francophonie », *Lettrure*, 2, 88-98. ABLF Asbl. Disponible sur : <http://www.ablf.be/lettrure/lettrure-2/analyse-et-synthese-des-principales-definitions-de-la-notion-de-litteratie-en-francophonie>, 2012.
- MOLINIÉ (M.) et MOORE (D.), « Les littératies : une Notion en Questions (NeQ) en didactique des langues », *Recherches en DLC : Les Cahiers de l'Acedle*, vol. 9, n° 2, 2012.
- PRIVAT (J.-M.) et KARA (M.) (éds.), « La littératie. Autour de Jack Goody », in *Pratiques*, n° 131-132, 2016.

5. Le terme reste à définir. Pour Markidis, « une approche ethno-didactique, qu'il appelle de ses vœux, se donnerait comme objectif premier la description symétrique et détaillée des constructions didactiques développées dans des milieux socialement différenciées et institutionnellement diversifiées ».